Informations de base

1996/0076(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1996/1997: campagnes viticoles 1988/1989 à 1995/1996, primes d'abandon définitif de superficies viticoles **Subject** 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	SANTINI Giacomo (UPE)	31/10/1995

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	GIANSILY Jean-Antoine (UPE)	19/03/1996
RELA Relations économiques extérieures		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1944	1996-07-24

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/02/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0044	Résumé
15/04/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/04/1996	Vote en commission		
23/04/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0117/1996	
10/06/1996	Vote en commission		

30/07/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/07/1996	Fin de la procédure au Parlement		
16/08/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0076(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0117/1996 JO C 152 27.05.1996, p. 0003	23/04/1996	
Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture /lecture unique		T4-0272/1996 JO C 166 10.06.1996, p. 0132-0170	23/05/1996	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0333/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0066-0075	19/06/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0044	14/02/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1996/1595
JO L 206 16.08.1996, p. 0036 Résumé

Prix agricoles 1996/1997: campagnes viticoles 1988/1989 à 1995/1996, primes d'abandon définitif de superficies viticoles

1996/0076(CNS) - 30/07/1996 - Acte final

Prix agricoles et mesures connexes 1996/97 - Vin (primes d'abandon définitif des superficies viticoles). MESURE DE LA COMMUNAUTE : Règlement 1595/96/CE du Conseil modifiant le règlement 1442/88/CEE. CONTENU : le régime d'arrachage est prolongé pour deux ans (jusqu'à la campagne 1997/1998) mais n'est applicable qu'aux régions désignées par l'Etat membre concerné (étant entendu qu'un Etat membre peut ne désigner aucune région). Le nombre d'hectares pour lesquels l'arrachage peut être autorisé lors de chacune des années concernées ne peut être supérieur aux chiffres suivants: - Allemagne : 50 ha - Grèce : 985 ha - Espagne : 13.000 ha - France : 3.895 ha - Italie : 5.785 ha - Luxembourg : 15 ha - Autriche : 15 ha - Portugal : 1.255 ha - Total : 25.000 ha. ENTREE EN VIGUEUR : 19/08/1996.

Prix agricoles 1996/1997: campagnes viticoles 1988/1989 à 1995/1996, primes d'abandon définitif de superficies viticoles

1996/0076(CNS) - 19/06/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a rejeté cette proposition de règlement et demande à la Commission de retirer sa proposition.

Prix agricoles 1996/1997: campagnes viticoles 1988/1989 à 1995/1996, primes d'abandon définitif de superficies viticoles

1996/0076(CNS) - 23/05/1996 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a rejeté la proposition. Conformément à l'art. 59.3 du règlement, la question est renvoyée à la commission compétente.

Prix agricoles 1996/1997: campagnes viticoles 1988/1989 à 1995/1996, primes d'abandon définitif de superficies viticoles

1996/0076(CNS) - 14/02/1996 - Document de base législatif

Prix agricoles et mesures connexes 1996/97 - Vin (primes d'abandon définitif des superficies viticoles). Les règles actuellement en vigueur concernant l'interdiction de nouvelles plantations et le système d'octroi d'aides communautaires en faveur de l'arrachage doivent arriver à expiration au cours de la présente campagne de commercialisation. En attendant une décision sur la série de mesures proposées au titre de la réforme, la Commission propose de prolonger le système en vigueur d'une année supplémentaire.